COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE

CONCERTATION REGIONALE SUR LES PROJETS INTEGRATEURS EN ZONE CEMAC

Douala, du 5 au 6 Juillet 2019

COMMUNIQUE FINAL

Dans la perspective d'accélérer le processus d'intégration physique et commerciale des Etats membres de la CEMAC ainsi que la diversification de leurs économies, la 14ème session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et la 8ème session du Comité de Pilotage du PREF-CEMAC ont prescrit la tenue d'une concertation régionale sur les projets intégrateurs. Celle-ci s'est tenue à Douala au Cameroun, du 5 au 6 Juillet 2019.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par trois allocutions.

Intervenant le premier, Monsieur **Fortunato OFA MBO NCHAMA,** Président de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale, a salué l'initiative de la Commission de la CEMAC d'avoir associé l'Institution de Financement du Développement de la sous-région à la réflexion sur les mécanismes de financement de la deuxième phase opérationnelle sur la période 2017-2021.

Il a souligné, avant toute chose, la nécessité de faire une autopsie exhaustive de la mise en œuvre de la première phase opérationnelle du PER portant sur la période 2017-2021 et a rappelé, sur la base d'une approche pragmatique et programmatique, les quatre principales étapes nécessaires à la conception de projet à savoir :

- L'identification des projets correspondant à la phase d'idée de projet ;
- La préparation ou pré-évaluation des projets correspondant à l'étude sommaire ;
- L'évaluation des projets qui est la phase charnière ;
- L'exécution des projets qui est en réalité la résultante du travail fait en amont.

Le Professeur **Daniel ONA ONDO,** Président de la Commission de la CEMAC a, dans son allocution, rappelé la profondeur des défis auxquels les Etats de la CEMAC sont confrontés face au faible réseau d'infrastructures et au faible taux des échanges commerciaux intracommunautaires.

Il s'est appesanti sur la nécessité de cerner la pertinence des projets à retenir, afin de booster les échanges commerciaux intra régionaux, mais aussi et surtout de procéder à la programmation desdits projets dans les plans d'investissement publics des Etats.

Enfin, il s'est réjoui de la qualité et de la représentativité des Experts des Etats qui augurent la possibilité et la capacité de faire un saut qualitatif dans la réalisation du second plan opérationnel du PER

Prenant à son tour la parole, Monsieur **Gilbert ONDONGO**, Ministre d'Etat, Président du Comité de Pilotage du PREF-CEMAC s'est d'abord félicité de la tenue de cette concertation qui s'inscrit dans la trame de la volonté des Chefs d'Etat de la CEMAC.

Il a ensuite rappelé les orientations des Chefs d'Etat de la CEMAC dans le domaine de la diversification des économies de la sous-région avant de prescrire à la concertation de dresser une liste des projets à mettre en œuvre, de s'assurer de leur maturité à ce jour et d'actualiser leur évaluation financière afin de procéder à leur nécessaire priorisation. Les conditions de réussite de la démarche engagée, a-t-il précisé, incluent nécessairement une volonté politique et un engagement des Etats et des Partenaires au développement et la promotion de l'esprit des principes de rigueur, de transparence et de bonne gouvernance.

Avant d'ouvrir les travaux, il a réitéré l'appel de la CEMAC en direction des Partenaires au développement, les invitant à appuyer la mise en œuvre accélérée du portefeuille des projets qui sera arrêté au terme de présentes assises.

La cérémonie d'ouverture a été suivie par la présentation par la Commission de la CEMAC du Portefeuille des 13 programmes intégrateurs de la deuxième phase du PER 2017-2021).

Au cours de cette présentation, il a été indiqué que les 13 programmes s'articulent autour de deux missions essentielles à savoir : le renforcement de l'intégration physique et le renforcement de l'intégration commerciale.

Trois axes stratégiques sous-tendent la mission de renforcement de l'intégration physique. Il s'agit de :

1. développer les corridors régionaux de transport à travers :

   a) les 3170 km de tronçons routiers d'intérêt communautaire
   b) la boucle ferroviaire CEMAC
   c) la réhabilitation de l'axe fluvial Congo-Oubangui
   d) les ports secs

2. développer l'interconnexion énergétique à travers l'interconnexion du réseau électrique régional

3. bâtir un marché unique numérique à travers :

   a) le réseau fibre optique Central African Backbone
   b) le satellite Afrique Centrale
   c) la suppression des frais de roaming
   d) la règlementation régionale sur le mobile banking

Deux axes stratégiques sous-tendent la mission de renforcement de l'intégration commerciale. Il s'agit de :

1. faciliter la libre circulation des biens, des services et des personnes à travers trois programmes :

   a) l'interconnexion des administrations douanières de la CEMAC
   b) la construction de 12 postes frontières
   c) les cartes d'identités biométriques, passeports CEMAC et bornes biométriques

2. développer le capital humain et accélérer la diversification économique par :

   a) la mise en place des centres d'excellence
   b) programme régional de mise à niveau des entreprises – Phase pilote

Des échanges fructueux qui s'en sont suivis, il a été recommandé la prise en compte des aspects institutionnels, de l'exigence de la diversification de l'économie, de la priorisation des projets ainsi que de leur appropriation effective par les Etats.

Abordant le deuxième point de l'ordre du jour, les Etats ont, tour à tour, présenté les projets intégrateurs identifiés et fait le point de l'état d'avancement de ceux-ci.

Pour le Cameroun il s'agit de :

- Construction de la voie express Lolabe-Campo (40km) sur le corridor Kribi-Bata ;

- Construction d'un pont sur le fleuve Ntem et facilitation du transport et de la sécurité routière sur la transnationale Kribi-Campo-Bata reliant le Cameroun et la Guinée Equatoriale ;
- Construction de la ligne de chemin de fer Ngaounderé-Ndjamena sur le corridor Douala-Ndjamena ;
- Projet de construction du chemin manquant sur le corridor Yaoundé-Brazzaville, section Yaoundé-Sangmelima (130 km) ;
- Projet de reconstruction du chemin manquant sur le corridor Douala-Ndjamena, section Dibamba-Yaoundé et Ngaounderé-Garoua(240 km) ;
- Construction de la route Manki Banyo-Tibati-Meidougou-Meiganga (575 km) ;
- Aménagement hydroélectrique de Chollet et des lignes électriques associées ;
- Interconnexion du Cameroun avec les pays de la CEMAC dans le domaine de télécommunications/technologie de l'information et de la communication ;
- Programme de développement intégré de la zone des trois frontières ;
- Construction de l'Université Inter-Etat Cameroun Congo.

Pour la Centrafrique il s'agit de :

- Projet d'ouverture du corridor Bangui – Brazzaville - Pointe-Noire
- Projet d'électrification de sept localités
- Projet de construction de la route Brazzaville - Ouesso – Bangui - Ndjamena
- Projet de construction de la ligne de chemin de fer Bangui-Amdafock-Nyala vers le soudan du Nord
- Projet Dorsale Fibre optique d'Afrique centrale (Composante RCA)
- Projet de construction du port fluvial de Mongouba
- Projet d'aménagement hydroélectrique de la Lobaye
- Projet de construction d'une voie ferrée Bangui – Belabo
- Projet de facilitation des transports et du transit en zone CEMAC (Composant RCA)

Les trois premiers projets étant prioritaires

Pour le Congo, il s'agit de :

- Projet de route Ketta-Djoum sur le Corridor 2 Brazzaville-Yaoundé ;
- Projet de route Dolisie-Ndendé sur le Corridor 5 Brazzaville-Libreville ;
- Projet de route Mila Mila-Mossendjo-Mbinda (Frontière Gabon) ;
- Projet de réhabilitation du Chemin de Fer Congo-Océan (CFCO) ;
- Projet du pont route-rail Brazzaville-Kinshasa ;
- Projet de construction du port sec de Dolisie ;
- Projet de construction du barrage hydroélectrique de Sounda ;
- Projet de construction du barrage hydroélectrique de Chollet ;
- Projet de la dorsale à fibre optique d'Afrique centrale (CAB-BAD) et de connexion du Congo au câble sous-marin de l'opérateur Français Orange (Projet African Coast to Europe) ;
- Projet création des technopôles et centres d'innovation ;
- Projet construction d'une nouvelle raffinerie à vocation sous régionale à Pointe-Noire ;
- Projet de construction de l'école de pêche continentale de Mossaka ;
- Projet de construction de l'Université inter-Etats du Congo/Cameroun ;
- Etude d'ouvrages de régulation sur la Sangha ;
- Projet de construction du port de Bétou ;

- Projet d'aménagement de l'embouchure de l'Alima ;
- Projet d'aménagement des quais du port de Brazzaville.

Pour le Gabon, il s'agit des projets suivants :

- Projet de construction de la route Makokou – Mekambo – Ekata sur 260 km ;
- Projet de construction de la route Kougouleu –Medouneu – Frontière Guinée Équatoriale sur 168 km ;
- Projet de cconstruction de la route Oyem-Assok-Medzeng sur 40 km ;
- Projet de bitumage de la route Ndende – Doussala sur 144 km en vue de relier Dolisie à Mouila sur le linéaire de Brazzaville – Libreville ;
- Projet d'interconnexion des barrages hydroélectriques de Sendje et Djibloho au réseau électrique du Woleu-Ntem pour diminuer le coût de l'énergie et renforcer l'accessibilité de l'électricité à 200 000 personnes ;
- Projet d'interconnexion électrique entre les barrages hydroélectriques du Grand Poubara (Gabon) et d'Imboulou (Congo) pour assurer la stabilité de l'alimentation énergétique dans la zone minière de Franceville et dans la zone d'Imboulou ;
- Projet de construction de la ligne de fibre optique Libreville – Franceville – Lekoko (1075 km) ;
- Projet de construction de la ligne de fibre optique Booué - Oyem - Bitam (528 km) ;
- Projet de mise en place de la commission d'attribution des certificats des produits d'origine CEMAC ;
- Projet d'adoption du passeport CEMAC biométrique.

Pour la Guinée Équatoriale il s'agit de :

- Projet de construction d'un pont sur le fleuve Ntem ;
- Projet de facilitation de la circulation des biens et de personnes dans la zone frontière Guinée Equatoriale – Gabon, notamment l'aménagement de la Route Kogo–Akurenam et Gabon ;
- Projet d'interconnexion des barrages hydroélectriques de Sendje et Djibloho au réseau électrique du Woleu-Ntem pour diminuer le coût de l'énergie et renforcer l'accessibilité de l'électricité à 200 000 personnes ;
- Projet de construction d'un port sec à Ebibeyin dans la zone des 3 frontières ;
- Programme de développement intégré de la Zone Economique Spéciale des trois frontières (Cameroun – Guinée Equatoriale – Gabon).

Le Tchad, après avoir fait un point exhaustif sur tous ses projets, a présenté ses priorités. Il s'agit de :

- Projet de la route Kelo – Pala ;
- Projet de la route Mbaikoro – Bendja Frontière RCA ;
- Etudes ferroviaires liaison Ngaoundéré – Ndjamena
- Projet d'électrification des villes frontières entre le Tchad et le Cameroun au réseau interconnecté du nord (RIN) Cameroun de Guider ;
- Projet de construction du poste frontalier Tchad-Cameroun à Koutéré au Tchad.

A l'issue de ces différentes présentations, il a été recommandé que la CEMAC se rapproche de la CEEAC afin d'harmoniser et d'actualiser les informations sur l'ensemble des projets d'infrastructures qui s'inscrivent dans le Plan Directeur Consensuel des Transports en Afrique Centrale (PDCT-AC) suivi par la CEEAC. Une évaluation de sa mise en œuvre est prévue.

90

Réaffirmant leur volonté d'accompagner la Commission de la CEMAC, les Institutions et Partenaires techniques et financiers ont salué la tenue de la concertation.

- **L'AFD**, après avoir circonscrit son périmètre géographique et annoncé l'installation d'une Direction régionale à Douala, a présenté sa stratégie régionale en Afrique centrale à travers des appuis budgétaires pour le financement des études de faisabilité. Il a été indiqué que ces appuis peuvent couvrir les projets correspondant à toute velléité d'intégration.

- **La Banque Islamique de Développement** qui compte près de 57 Etats dont trois de la CEMAC a une stratégie basée sur les chaines de valeur mondiales et sur fond de mise en valeur des secteurs compétitifs, d'augmentation de la valeur ajoutée, d'optimisation de rentabilité des projets et d'amélioration de la bancabilité des projets, afin de mobiliser le financement privé.

- **La Banque Mondiale** a présenté les principales priorités de sa stratégie d'Intégration régionale pour la Région Afrique axées sur (i) les marches électriques régionaux, (ii) la transformation numérique ; (iii) le capital humain y compris l'autonomisation des femmes ; (iv) la maximisation du financement prive pour adresser le gap d'infrastructures, et (v) une approche globale pour les facteurs de fragilité dans les zones « chaudes » telles que le Sahel, la corne de l'Afrique et le lac Tchad.

  Le portefeuille de projets régionaux en cours de mise en œuvre dans les pays CEMAC comporte 6 projets pour un total de 794.70 million de dollars US et couvrant le développement du Capital Humain, la facilitation du Commerce et du Transport et l'intégration du secteur financier. Cet engagement sera double d'ici Juin 2021 si les 6 nouveaux projets en cours de préparation pour un montant total de 975 million de dollar US sont approuves. La Banque assure aussi le financement d'Assistance Technique pour le développement du secteur financier et le suivi du cadre macro-économique, la facilitation du commerce le long des corridors principaux.

  L'assistance de la BM se fait à travers plusieurs instruments : (i) ressources concessionnelles IDA (allocation Etats et guichet régional) ; (ii) dons aux institutions régionales et (iii) ressources de fonds fiduciaires pour appuyer les Communautés Economiques Régionales à faire avancer des agendas régionaux spécifiques pour faciliter l'intégration régionale.

- **La Banque Africaine de Développement** a présenté les grandes lignes de sa nouvelle stratégie d'appui à l'intégration régionale de l'Afrique Centrale 2019-2025.

  La vision de la BAD dans le domaine de l'intégration régionale a pour objectif de soutenir la diversification économique et la transformation structurelle à travers l'amélioration du commerce intra régional. A cet effet, deux piliers ont été retenus, à savoir (i) le renforcement des infrastructures régionales (transport, énergie, et TIC) et (ii) le soutien aux réformes pour le développement du commerce intra régional et le renforcement des capacités des Communautés économiques régionales.

  Pour la mise en œuvre de sa stratégie, le portefeuille indicatif approuvé comprend 30 projets régionaux d'un montant total de 4.4 milliards de dollars EU. Un point exhaustif sur les projets en cours a également été fait.

- **La Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale** a fait part de sa réflexion pour le financement et la mise en œuvre des projets. S'agissant de la deuxième phase du PER, la Banque a procédé à une analyse SWOT (forces, faiblesses, opportunités

et menaces) du PER 2017-2021, afin que ces critères soient pris en compte dans le document final. Il a particulièrement souligné la cohérence entre le PER 2017 – 2021 et le Plan Stratégique2017- 2022 de la BDEAC.

Il a été fortement recommandé à la CEMAC le maintien du cap et l'implication de plus d'acteurs possibles.

- **Le Bureau Sous Régional pour l'Afrique Centrale de la Commission Economique des Nations-Unies pour l'Afrique** a indiqué les éléments majeurs de la stratégie de recherche des financements.

  Il a souhaité que le PER, en cours de relecture, prenne en compte son alignement avec les agendas 2030 – 2063, les clés de transformation des ODD et la priorisation de la diversification économique ainsi que les chaines de valeur mondiales et continentales.

  S'agissant du financement des projets, force est de constater que le financement public prime sur le financement privé et sur celui du PPP. Il est vivement recommandé que cette tendance soit inversée.

  Enfin il a indiqué les opportunités à saisir dans le cadre de la mise place de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine. Ceci passe par l'intériorisation du concept des chaines de valeur continentales et régionales vertes et propres. Passer du cercle vicieux au cercle vertueux, tel est le souhait de la CEA.

- **L'Union Africaine** a d'abord rappelé sa mission avant de mettre un accent particulier sur les enjeux de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine et son impact sur les Programmes Economiques Régionales des CERs.

- **Le Pool Energétique Afrique Centrale,** après avoir remercié la Commission de la CEMAC pour l'avoir associer à la concertation, a fait une présentation exhaustive de portefeuille de ses projets. Il a indiqué leur classement en deux groupes : les projets intégrateurs prioritaires et les projets du Programme d'électrification transfrontalière.

- **Le Groupe OLAM** qui est implanté dans 60 Etats à travers le monde dont 4 de la CEMAC est une entreprise agroindustrielle de production et transformation alimentaire et de développement infrastructurelle. Son représentant a vivement souhaité la création d'une zone de libre-échange sous régionale et la promotion et l'accroissement des PPP comme vecteur important de financement des projets intégrateurs.

Au terme des travaux, les participants ont adressé leurs sincères et chaleureux remerciements à **Son Excellence Paul BIYA**, Président de la République du Cameroun, Président en exercice de de la Communauté, au Gouvernement et au Peuple Camerounais, pour l'accueil fraternel et les commodités accordées pendant leur séjour à Douala.

Sur ce, le Président de la Commission de la CEMAC a procédé à la clôture des travaux qui se terminés par une note de satisfaction générale compte tenu des résultats atteints.

Fait à Douala, le 6 Juillet 2019

Président de la Commission
CEMAC